

FICHE TECHNIQUE 2019

« Cendrillon » Version "autonome"

Mai 2019 V 1.0
Cie Création Éphémère



La présente fiche technique fait partie intégrante du contrat.

L'installation technique (arrivée électrique, accessibilité, etc...) du bâtiment est sous la responsabilité de l'organisateur. Tout devra être en état de fonctionnement et libre d'accès à l'heure prévue pour le début du montage plateau de «**Cendrillon**»

Tout problème soulevé par la présente doit être communiqué le plus rapidement possible afin que nous puissions ensemble y apporter une solution.

Pour toute adaptation sur votre lieu, veuillez contacter :

- **Régisseur Général et Lumière : Michael Vigier** ☎ +336.08.67.68.75
mail : vigier.mick@orange.fr

- **Régisseur Son : Fabien Salabert** ☎ : +336.82.19.72.91
mail : fabien.salabert@wanadoo.fr

1-Généralités

- Durée du spectacle : environ 2 h (plus entracte de 30 minutes)
- Equipe : 9 comédiens, 1 musicien, 2 régisseurs, 1 metteur en scène.
- Montage à J-1, sauf indication contraire
- Temps de montage : 2 services de 4 h de montage/réglage et 1 service de 3 h d'échauffement, de prise d'espace, ...
- Temps de démontage : 1 demi-service.
- Surface dégagée minimum : 200 M²
- Transport du décor : 2 véhicules, 1 camionnette 12m³ + remorque et 1 utilitaire 20m³
- Équipe de tournée :
Arrivée de la Cie sur les lieux : J-1
Départ de la Cie : J+1 Le lendemain de la représentation
- repas : Une personne allergique à la tomate crue, une autre personne a une intolérance aux oignons, crus ou cuits et une dernière a une intolérance à la moutarde.

2-Descriptif espace scénique, plateau

Salle :

Noir salle **obligatoire**.

Disposition Public :

Le spectacle est conçu pour être joué avec une disposition du public frontale.

Une restriction de la jauge plus ou moins importante suivant la salle sera parfois nécessaire.

Pour déterminer cette dernière, nous l'établirons d'un commun accord sur plan au préalable.

Plateau :

Ouverture : optimum 15 m (Mini 14 m)
Profondeur : optimum 15 m (Mini 13 m)
Sol : plat et à niveau 0 sur 200 M² minimum
Hauteur : 5 m (mini 3,5 m)

- L'occultation totale de la salle est demandée avant notre arrivée.
- Utilisation d'une machine à brouillard.
- La compagnie est autonome en matériel lumière et son.
- La compagnie fournit le gradin pour les spectateurs.

Toutefois, il est à prévoir par l'organisateur:

- Une arrivée électrique triphasée d'un minimum de 32A. Bornier ou prise P17.
- L'occultation totale de toutes fenêtres, baies vitrées, puits de lumière et de toutes autres sources ou ouvertures pouvant apporter de la lumière dans la salle de représentation.
- Une échelle parisienne permettant un accès à 4,5m de haut durant toute la période de présence de la compagnie (montage J-1 à démontage J).
- Un nombre conséquent de prises électriques 16 A dispatchées dans la salle de représentation.
- La neutralisation du système de détection de fumée le cas échéant dû à l'utilisation de la machine à brouillard.
- 5 tables et 20 chaises.

3-services et personnels demandés

La compagnie étant autonome, aucun personnel n'est demandé si l'accès à la salle de représentation est directe (pas d'escaliers ou monte charge) entre l'extérieur et l'intérieur. Dans le cas contraire, un minimum de 2 personnes est demandé lors du déchargement (J-1) et du rechargement à l'issue de la représentation (J).

Le montage s'effectuera la veille de la représentation (J-1) avec une arrivée sur les lieux à 9h. La disponibilité de la salle devra être totalement réservée à la compagnie à compter de ce moment et ce jusqu'à la fin du rechargement.

Le rechargement s'effectuera à l'issue de la dernière représentation et du démontage (J).

4- Loges :

1 loges (ou un espace) pour 10 personnes jouxtant (ou dans) la salle de représentation avec :

- 2 portants à costumes
- Des W-C
- un catering avec eau minérale, boissons chaudes (café + thé), fruits secs et frais, gâteaux ou chocolat, du fromage sera le bienvenu avant la représentation.
- une petite bouteille d'eau par artiste + 2 en régie technique pendant le spectacle.

5- Divers

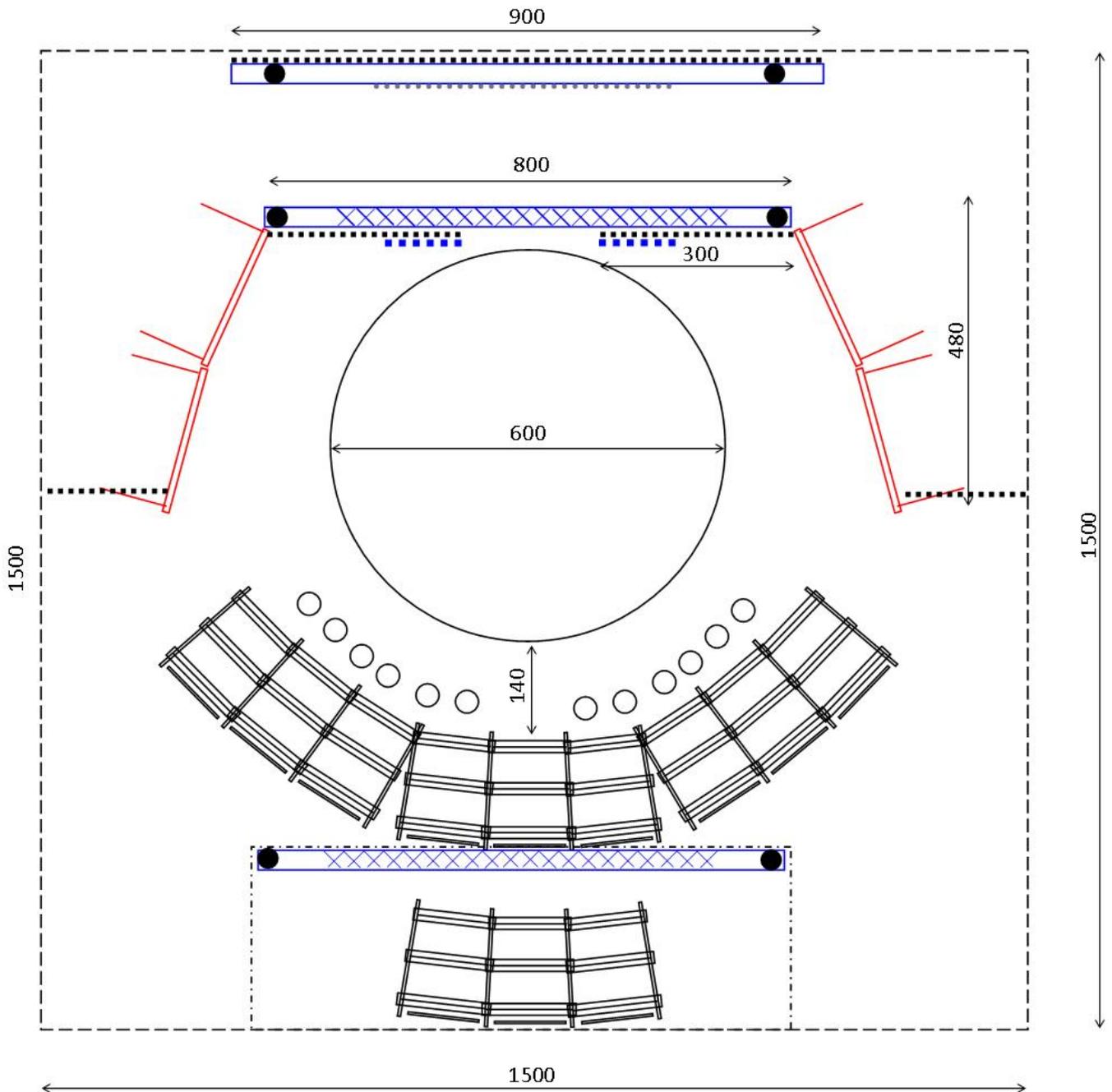
- Durant la représentation, un feu est déclenché dans une bassine et amené sur le plateau. Utilisation durant toute la représentation d'une machine à brouillard. Si un système de détection de fumée est présent dans la salle, **il sera nécessaire de le désactiver durant les répétitions et les représentations.**

«Cendrillon»

Version "autonome"

Mai 2019

Cie Création Éphémère



Exemple d'implantation dans une salle des fêtes avec estrade surélevée.

Jauge : 120 personnes

FICHE TECHNIQUE "ENTRACTE" 2019 V 1.0

«Cendrillon»

Version "autonome"

Mai 2019

Cie Création Ephémère

Le spectacle se déroule en 2 parties, entrecoupées par un entracte "scénarisé". Pour ce, l'organisateur devra sécuriser un espace extérieur jouxtant la salle de représentation où sera installée une petite caravane (3m x 1,5m) faisant office de billetterie. Mais aussi des tables et des bancs permettant la tenue des différents stands qui seront proposés lors de cet entracte. Et enfin une guirlande lumineuse pour renforcer le côté festif, mais aussi assurer l'éclairage de l'entrée de la salle de représentation.

L'organisateur devra donc fournir :

- Une dizaine de tables et tout autant de bancs.
- Une guirlande lumineuse d'environ 10 m.
- De la nourriture et des boissons pour alimenter le stand buvette à chaque représentation. A discrétion de l'organisateur.
- Une arrivée électrique extérieure d'une ou deux prises 16 A.
- un nombre suffisant de barrière de police ou "vauban" pour sécuriser la zone "entracte".

La mise en place de cette zone et la pose de la guirlande devront être réalisées par l'organisateur, en concertation avec l'équipe technique, en amont ou le jour même de l'arrivée de la Compagnie sur les lieux.

Selon la météo (pluie, températures trop basses, etc...) ou si l'organisateur ne peut fournir d'espace satisfaisant à cette manifestation, une solution de repli en intérieur à proximité directe du lieu de représentation et bénéficiant des mêmes installations logistiques et techniques, devra être proposée à la compagnie. L'installation de ce nouvel espace reste à la charge de l'organisateur.